



APPEL À PROJET

Animations du Marché de Noël du 5 et 6 décembre 2026



La commune de Haute-Goulaine organise son Marché de Noël et recherche des **prestataires, artistes et associations** pour proposer des animations originales, familiales et immersives.

Objectifs

- ❄ Créer une ambiance féerique et conviviale ;
- ❄ Faire du Marché de Noël un événement incontournable pour les familles ;
- ❄ Proposer des animations variées et accessibles aux enfants ;
- ❄ Favoriser la découverte et l'émerveillement autour de l'univers de Noël.

Animations recherchées

La commune souhaite étudier toutes les propositions d'animations, notamment :

🎪 Animations pour enfants

- ❄ Balades à poney ;
- ❄ Ferme pédagogique avec animaux ;
- ❄ Manège forain pour enfants ;
- ❄ Ateliers créatifs de Noël ;
- ❄ Maquillage et sculpture sur ballons.

🎭 Spectacles et déambulations

- ❄ Échassiers lumineux ;
- ❄ Magiciens ;
- ❄ Contes de Noël ;
- ❄ Parade de Noël ;
- ❄ Fanfare ou chorale.

🎁 Animations insolites

- ❄ Sculpture sur glace ;
- ❄ Bulles géantes ;
- ❄ Escape game de Noël ;
- ❄ Atelier de fabrication de bougies ;
- ❄ Photobooth de Noël ;

Critères de sélection

Les projets seront étudiés selon :

- ❄ L'originalité et qualité artistique
- ❄ La cohérence avec l'univers de Noël
- ❄ L'adaptation au public familial
- ❄ La faisabilité technique et sécurité
- ❄ Le rapport qualité / prix

Modalités de candidature

Les candidats devront transmettre par email : evenements@hautegoulaine.fr

- ❄ Une présentation de leur structure ;
- ❄ Le descriptif détaillé de l'animation proposée ;
- ❄ Les besoins techniques nécessaires (électricité, surface ...) ;
- ❄ Les tarifs et conditions d'intervention ;
- ❄ Références / photos

Horaires prévisionnels

Samedi	Dimanche
16h00 – 21h00	10h00 – 18h00

Informations complémentaires

L'événement fera l'objet d'une communication municipale (affichage, réseaux sociaux, site web)

Les animations devront s'inscrire dans une démarche sécurisée et adaptée à tous les publics

❄ ❄ ❄ Joyeuses Fêtes ❄ ❄ ❄